

POSTE 2 : MESURE DE LA FREQUENCE CARDIAQUE.

Le cœur se contracte de façon rythmique.

Chaque contraction (ou *systole*) est suivie d'une phase de repos (ou *diastole*) ; la succession de ces deux phases constitue un **battement cardiaque**. A chaque battement cardiaque, le sang est chassé sous pression dans les artères. L'onde de pression distend la paroi artérielle et cette distension est perçue à la palpation, c'est ce qu'on appelle le **pouls**.

La **fréquence cardiaque** est le nombre de battements cardiaques par minute. Le prise de pouls permet donc de compter le nombre de passage du sang par minute, donc le nombre de battements cardiaques par minute.

Mesure : il existe deux régions du corps où le pouls peut se prendre aisément:

- au niveau du poignet :
 - placer l'index et le majeur sur l'avant-bras, juste sous le poignet à la face inférieure de l'avant-bras dans le prolongement du pouce.
 - on perçoit les pulsations de l'artère radiale qu'on peut compter.

- au niveau du cou :
 - placer le majeur et l'index sur la glotte.
 - faire glisser les doigts sur le côté de la glotte.
 - on perçoit les pulsations de l'artère carotide qu'on peut compter.



Le pouls se prend généralement pendant 15 secondes.

Le pouls permet de connaître la fréquence cardiaque, puisqu'une pulsation correspond à un battement cardiaque.

On peut également utiliser le stéthoscope qui est un instrument utilisé pour ausculter les bruits à travers les parois du corps. Il permet d'entendre pendant **un** battement cardiaque **deux** bruits, l'un grave, prolongé ; l'autre aigu, plus bref.

Mesure : mettre les écouteurs dans les oreilles et poser l'extrémité du stéthoscope au préalable désinfecté à plat sur la peau nue du dos ou de la poitrine, puis compter les battements cardiaques par unité de temps.